

DS40 - Représentants du personnel au CSE : Santé, Sécurité et Conditions de travail (SSCT)

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit social

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l'Article L 2315-18 du Code du Travail

Programme

1- Les enjeux de la prévention

- Hygiène, sécurité et conditions de travail
- Responsabilité civile et pénale

2- Les acteurs de l'hygiène et sécurité

- Acteurs internes et externes (DIRECCTE, CARSAT, médecin du travail...)
- Encadrement : délégation de pouvoir

3- Les Prérogatives du CSE en matière de SSCT

- Aspect réglementaire, le fonctionnement
- Les rôles et missions, les responsabilités et les limites

- Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation

4- Cadre réglementaire

- Danger grave et Imminent,
- Sources du Code du Travail, Programme annuel de prévention...

5- Etudier les accidents du travail

- Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux
- Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes

6- La Visite Sécurité

- Facteurs potentiels d'accidents
- Les moyens d'observation
- Savoir échanger avec les salariés
- Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion

7- Analyser une Situation de Travail

- Les principaux types de risques
- Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du Document unique
- Principes généraux de prévention
- Mesures de prévention, cotation et mesure de l'efficacité
- Pénibilité au travail

Public concerné

- Responsable des affaires sociales
- Toute personne élue au CSE - Membres de la CSSCT

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique le jour de la formation

- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+33(0)158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.